Extrait N° 5 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 18 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le dix huit septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **10 septembre 2009** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles – M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - M. SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée – Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent – Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel – Mme BETON Fernande.

Procuration : M. DENNEMONT Jean Daniel a donné mandat à M. FRINGUE Mickaël - **Mme MEZINO Sylvaine*** a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël - **Mme LAMOLY Viviane** a donné mandat à Mme ZETTOR Jacqueline.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

- **Mme MEZINO Sylvaine est arrivée au moment de la discussion de la 3ème affaire.**

& &
&

AFFAIRE N° 5 / Restructuration et extension de l'école élémentaire du Centre
- **Révision de l'autorisation de programme et de crédits de paiement**

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur la révision de l'autorisation de programme mise en place le 29 septembre 2006 pour l'opération de restructuration de l'école élémentaire du Centre (pour les travaux).

…/…

Mairie des Avirons

Montant de l'opération (coûts actualisés) :	**5 370 677.30**
▪ Montant consommé sur les exercices précédents hors AP/CP	498 584.76
▪ Montant consommé en AP/CP sur les exercices précédents	3 034 731.13
▪ Montant porté en restes à réaliser 2008 :	87 618.00
Total :	3 620 933.89
Reste à budgétiser (BP + BS 2009):	**1 749 743.41**

Le nouveau dispositif d'autorisation de programme et de crédits de paiement proposé est le suivant :

• Nouveau montant de l'autorisation de programme au total : 4 784 474.50

• Détail des crédits de paiements :

.En section d'investissement du budget Ville
. Dépenses
Chap. 23 – Immobilisations en cours
. Art. 2313-F.212
. Exercice 2009 1 750 000.00

Le conseil municipal est invité :

=> A approuver la révision de l'AP/CP

=> A autoriser l'inscription des crédits complémentaires nécessaires au BS 2009 pour atteindre le prévisionnel des CP.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue **(1 abstention : M. GRONDIN Jacki)** :

=> Approuve la révision de l'autorisation de programme et de crédits de paiement de l'opération **« restructuration et extension de l'école élémentaire du Centre »**

=> Autorise l'inscription des crédits complémentaires nécessaires au BS 2009 pour atteindre le prévisionnel des crédits de paiement.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Mairie des Avirons